



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2023 DAE 91 - Budget Participatif – Conventions, subventions de fonctionnement et d'investissement (546 000 euros) et adhésion (10 000 euros) en faveur de l'économie circulaire

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Paris bénéficie d'un dynamisme exceptionnel en matière de création d'entreprises. Depuis plus de dix ans, la Ville s'est efforcée de mettre en place un écosystème favorable à la création d'activité à impact social et écologique et au changement d'échelle de ces projets économiques. Ces projets constituent un maillon stratégique de la transition écologique et solidaire indispensable à l'émergence d'une société sobre, durable, respectueuse des générations futures. C'est en particulier le cas des acteurs de l'économie circulaire, qui développent des modèles économiques souvent innovants, moins gourmands en ressources et créateurs d'emplois non délocalisables, avec le soutien de la Ville.

Convaincus par les vertus de ces modèles entrepreneuriaux, dont les solutions contribuent à la réduction des déchets via l'allongement de la durée de vie des matières et produits déjà en circulation, les Parisiens se sont directement mobilisés en faveur de l'économie circulaire à travers leurs votes au Budget Participatif. À l'échelle de tout Paris, les projets « Tou's'récup' » et « Refabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi », ont été soutenus par des dizaines de milliers de voix lors de l'édition 2017 du budget participatif et ont permis depuis de soutenir près d'une soixantaine de projets d'acteurs parisiens de l'économie circulaire. Plus récemment, le projet « Du Matos' pour les Assoc' ! » a été soutenu par les habitantes et habitants du 14e lors de l'édition 2022 du budget participatif parisien, ce projet visant à soutenir notamment des projets d'économie circulaire.

Le présent projet de délibération vise à soutenir 13 structures de l'économie circulaire.

La Recyclerie Sportive (17e), gérée par l'association **3S - Séjour Sportif Solidaire** (Massy), a ouvert ses portes en 2018 dans un local Paris Habitat situé au 82 boulevard Bessières (17e). Elle y gère un atelier vélo solidaire ainsi qu'une recyclerie dédiée aux équipements et matériels sportifs qu'elle collecte, trie et

remet à la vente à prix solidaires. L'association détourne également les matériaux non réemployables en l'état ou après réparation pour produire des objets « surcyclés ». Elle a pu développer des ateliers de sensibilisation à la gestion et au réemploi des déchets à destination des scolaires, associatifs et professionnels à partir de ces savoir-faire. Enfin, dans le cadre de la mise en place de la filière de responsabilité élargie des producteurs sur les articles de sports et loisirs, le Recyclerie Sportive est prestataire de collecte pour l'éco-organisme agréé, Ecologic, sur quatre départements (75, 94, 77, 91). Dans ce cadre, elle a ouvert un site logistique à Dugny (93), début 2023, pour massifier et valoriser les flux collectés. Son local parisien entièrement optimisé et refait à neuf lors de travaux réalisés au premier trimestre 2023, notamment grâce au concours de la Ville de Paris, la Recyclerie Sportive entend poursuivre la modernisation et la professionnalisation de ses activités à travers la mise en place d'un nouvel outil de traçabilité, l'achat de matériel informatique pour la création de deux nouveaux emplois, l'acquisition de moyens de collecte préservant l'écologie (vélo cargo notamment), et enfin, la réalisation d'un film pour présenter ses activités auprès de ses partenaires. Elle estime que ces 35 000 euros d'investissements lui permettront de collecter 10% de gisement en plus dès 2023 (sept tonnes en 2021) ainsi que d'animer un programme de sensibilisation à la consommation responsable ambitieux pour la boutique du boulevard Bessières grâce à la création d'un poste dédié. Elle sollicite le soutien de la Ville de Paris pour réaliser ce projet. Considérant l'intérêt que présente ce projet pour l'économie circulaire et la prévention des déchets à Paris, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention d'investissement de 21 000 euros au titre du projet « Re-fabriquons à Paris » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien.

Bis Boutique Solidaire (3e) est une entreprise d'insertion créée en 2013 qui a des activités de collecte de textile de seconde main, de tri, de valorisation et de revente dans trois boutiques parisiennes. Ses boutiques sont implantées dans les 3e, 9e et 15e arrondissements et son atelier de tri est basé à Vitry sur Seine. Depuis 2022, Bis Boutique Solidaire met un œuvre un plan de développement devant lui permettre d'augmenter le nombre de personnes éloignées de l'emploi accompagnées sur ses parcours d'insertion et d'augmenter le volume de textile collecté et revalorisé par le réemploi grâce à la vente dans ses boutiques parisiennes. Ce plan de développement implique une modernisation de l'identité de marque de Bis Boutique et l'adaptation des trois boutiques existantes en conséquence. Bis Boutique prévoit également d'ouvrir une quatrième boutique située au 20 avenue de Clichy, dans le 18e, en septembre 2023. La Ville de Paris est sollicitée pour co-financer la conception de la nouvelle identité de marque et la prestation d'agencement et le mobilier de la nouvelle boutique du 18e. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention d'investissement de 22 000 euros au titre du projet « Tou's'récup » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien, pour l'exercice 2023.

Coup de Main (Pantin) est une association créée en 1995, qui a pour but d'œuvrer à l'insertion des populations en exclusion. Elle s'est engagée avec le soutien de la Ville de Paris dans la création d'une ressourcerie qui réceptionne,

dans son point de collecte de la porte de Montreuil et au sein de sa boutique du 20^e, près de 500 tonnes de biens par an qu'elle revalorise directement sur place ou dans ses ateliers situés à CAP18 (18e). La structure compte 40 postes en insertion et a pu accompagner 63 personnes en parcours en 2022. Au début de l'année 2019 et à la suite de la préparation de Paris et de la Seine-Saint-Denis à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et de la construction de l'Arena 2 dans le quartier de la Porte de la Chapelle, Coup de main a dû quitter un local de 4000 m² voué à la démolition, et prendre à bail un local de l'hôtel industriel CAP18, dans le quartier de la Porte d'Aubervilliers. La location de ce local de 455 m² revient à près de 100 000 euros annuels pour l'association, qui ne payait qu'un loyer symbolique Porte de la Chapelle. Sa boutique solidaire, située rue Saint-Blaise (20e), pâtissant d'un manque d'attractivité notoire, l'association souhaiterait également réaliser quelques investissements afin d'agrandir et améliorer ses espaces de collecte et stockage, se doter de deux vélos cargo pour ses trajets intramuros et faire croître sa fréquentation (croissance prévisionnelle de 23% de ventes sur deux ans) via le rafraichissement de sa façade. Elle sollicite l'appui de la Ville de Paris pour soutenir le financement de ce loyer et ces aménagements. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, je vous propose d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement de 25 000 euros au titre de l'exercice 2023, et de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention d'investissement de 20 000 euros au titre du projet « Re-fabriquons à Paris » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien .

Lauréate de l'appel à projet « pour la reconquête urbaine de la ZAC Bercy-Charenton » aux côtés de Yes We Camp et Plateau Urbain, l'association **Coup de Pousses** (12e), première recyclerie du jardin en France, est installée depuis octobre 2021 sur cet espace végétalisé de 8 000 m² de terrain. Après des activités de préfiguration organisées du printemps à l'automne 2022, autour de la collecte, la valorisation et la redistribution de matériel de jardinage ainsi que l'animation d'actions de sensibilisation, « Plant B » accueillera à nouveau du public, les week-ends, à partir d'avril 2023, dans l'attente de la livraison de son bâtiment, entièrement rénové selon les principes de l'économie circulaire, à l'été. Projet de reconnexion des citoyens à la nature, elle intégrera une recyclerie des jardiniers urbains, un café associatif/bar à tisanes, une grainothèque, une bibliothèque sur le thème de la nature ou encore une large programmation d'ateliers à destination des bailleurs, des scolaires mais également des entreprises. L'association compte quatre salariés (2,4 ETP) et prévoit des recrutements supplémentaires sur deux postes en 2023. Victime de la hausse des coûts des matières premières, conjuguée à des aléas de chantier non provisionnés, l'association se trouve en difficulté pour financer les travaux d'aménagements de son bâtiment. Afin de contribuer à la bonne installation et au bon développement de ce projet, l'association Coup de pousses sollicite une aide à l'investissement de 30 000 euros ainsi qu'un soutien de 25 000 euros pour la seconde année d'amorçage du projet. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer avec l'association les conventions jointes en annexe, qui prévoient de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 20 000 euros, au titre de l'exercice 2023, et une subvention d'investissement de 30 000 euros, au titre du projet « Tou's'Récup » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien .

Emmaüs Alternatives est une association créée en 1993 dont le siège social est situé à Montreuil (93). Elle porte une activité de collecte, valorisation et revente solidaire de vêtements (80%) et objets (20%) au sein de ses six boutiques des 3e, 5e, 10e, 11e et 20e arrondissements. Elle gère également une ressourcerie située dans le 2e arrondissement dans un local Paris Habitat. En 2022, elle a pu collecter et traiter plus de 700 tonnes de dons et accompagner 167 salariés en insertion dont 68 parisiens (37,5 ETP) dans les métiers d'employés polyvalents de collecte, tri et revalorisation, de vendeurs, de manutentionnaires, de chauffeurs-livreurs, etc. En 2023, elle prévoit de poursuivre ses actions en faveur de la réduction de l'impact environnemental de ses activités en faisant l'acquisition de trois nouveaux véhicules électriques en remplacement de véhicules thermiques usagés. Elle sollicite l'appui de la Ville de Paris pour le financement de ces investissements. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion par l'activité économique des publics éloignés de l'emploi, je vous propose de m'autoriser à signer avec l'association la convention jointe en annexe, qui prévoit de lui attribuer une subvention d'investissement de 48 000 euros au titre du projet «Tou's'récup » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien .

Emmaüs Connect (19e) est une association créée en 2013, ayant pour mission d'accompagner la transformation numérique de notre société en agissant sur l'inclusion numérique des personnes en grande difficulté. Au-delà des questions d'illectronisme, sur lesquelles travaille Emmaüs Connect depuis sa création, la crise sanitaire a mis en exergue les inégalités d'accès à l'équipement numérique lui-même. Pour traiter ce problème, sans pour autant décupler l'impact écologique du numérique sur l'environnement, Emmaüs Connect a lancé en novembre 2020 la plateforme LaCollecte.tech. Elle fait le lien entre les entreprises donatrices de matériels, les structures capables de les reconditionner et les structures sociales pouvant en faire profiter leurs bénéficiaires. En 2022, LaCollecte.tech a permis la redistribution solidaire de plus de 1600 appareils auprès des Parisiens. Fort de cette expérience, Emmaüs Connect a souhaité lancer une nouvelle branche de collecte, auprès des citoyens franciliens cette fois, avec le lancement d'un pilote sur l'année 2023. La déclinaison parisienne de la « collecte numérique citoyenne » prévoit l'ouverture de trois sites de collecte, auprès de partenaires du réemploi généraliste installés dans Paris, dans le 13e et le 19e notamment, ainsi qu'une expérimentation de collecte massive de téléphones portables par voie postale, en partenariat avec l'éco-organisme Ecologic, auprès de tous les habitants du 14e arrondissement, en mai 2023. La collecte citoyenne s'accompagnera d'actions de sensibilisation auprès des citoyens (médiation de rue, fresques, ateliers d'autoréparation, etc.), de formations des valoristes des structures partenaires au diagnostic et au reconditionnement informatique et numérique et, enfin, d'une grande campagne de communication tout public. Avec ce projet, Emmaüs Connect prévoit la collecte de 1500 équipements dans Paris cette année, puis, 15 000 en 2027, la création d'un à deux postes en première année puis huit à dix, en 2027, et enfin, la sensibilisation de 10 000 personnes dans le 14e, 3600 participants dans les ateliers de sensibilisation sur tout Paris et une portée de 70 000 vues sur sa campagne de communication. Afin de permettre ce travail d'amorçage et de montée en charge du projet de collecte citoyenne à Paris, Emmaüs Connect sollicite le soutien de la Ville. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de la lutte contre la

fracture numérique, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 16 000 euros, au titre de l'exercice 2023.

Emmaüs Défi (19e) est une association créée en 2007 qui a pour objet de mettre en œuvre toutes actions susceptibles de contribuer à l'insertion professionnelle ou sociale des personnes en difficulté notamment grâce à ses activités de ressourcerie (812 tonnes de dons collectés en 2022). L'atelier chantier d'insertion compte environ 60 salariés permanents et 160 salariés en insertion en 2022. Entre 2017 et 2020, l'association a réalisé des travaux au sein de son local du 40 rue Riquet (19e) qu'elle loue sous la forme d'un bail emphytéotique à la Ville : création d'une mezzanine réservée aux bureaux au-dessus de la boutique, création de locaux de stockage et parkings au -2, etc. La Ville a contribué aux aménagements à hauteur de 200 000 euros en 2020. Ces investissements prévoyaient l'installation d'un système de sprinklers pour la mise en conformité aux exigences de sécurité incendie. Toutefois, suite à un avis défavorable reçu lors de la commission de sécurité de janvier 2019, et dans le souci de mettre l'établissement en conformité, Emmaüs Défi porte désormais un projet d'investissement visant à installer un brouillard d'eau sur toutes les zones à haut potentiel calorifique du site. L'évolution de la nature projet, conjugué à un contexte de hausse généralisé des prix, induit des coûts majorés sur cette opération. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion par l'activité économique des publics éloignés de l'emploi, je vous propose de m'autoriser à signer avec l'association la convention jointe en annexe, qui prévoit de lui attribuer une subvention d'investissement complémentaire de 56 000 euros, au titre du projet « Re-fabriquons à Paris » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien.

La Fabrique 230 (15e), établissement de la **fondation de l'Armée du Salut**, est une bricothèque-ressourcerie ainsi qu'un atelier chantier d'insertion. Au 77 rue Castagnary, la ressourcerie emploie 14 salariés dont 10 en insertion et a recours au dispositif premières heures. Des travaux devraient être lancés à l'été 2023 afin d'agrandir la surface du lieu (+190m²) grâce à l'aménagement du sous-sol de la ressourcerie en espace dédié au mobilier et gros électroménager de seconde main. La fondation prévoit une hausse des ventes de 10% sur l'année, par rapport à 2022, croissance atténuée du fait de la fermeture éventuelle pour travaux. La bricothèque, deuxième volet du projet, a ouvert ses portes le 30 mars dernier. Les 170 m² du lieu, situés au 100 boulevard Lefebvre et répartis sur deux niveaux, accueillent, autour d'établis, plans de travail partagés et machines, un vaste programme de sensibilisation autour de la consommation responsable, du bricolage et du faire soi-même : ateliers de réparation et d'up-cycling bois, vélo, textile, vaisselle, etc. L'Armée du Salut entend créer trois nouveaux postes au cours de l'année (deux postes en insertion et un conseiller en insertion professionnelle). Afin de contribuer au bon développement de ce projet, une convention pluriannuelle d'objectifs de financement de fonctionnement signée le 3 novembre 2021 prévoit l'attribution d'une aide financière pour l'amorçage des trois premières années d'exercice. Deux premières subventions en fonctionnement de 45 000 et 30 000 ont été versées en 2021 et 2022. La fondation sollicite un soutien au titre de sa troisième année d'activité. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, je vous propose d'attribuer à cette

association une subvention de fonctionnement de 15 000 euros, au titre de l'exercice 2023.

L'association « **La ressourcerie du dixième** », créée en 2022, et issue d'un collectif associatif parrainé par « Le Poulpe », la ressourcerie du 18^e arrondissement, porte le projet de création et d'animation d'une ressourcerie généraliste dans le 10^e arrondissement. Soutenue par ses habitants, en 2016, via le budget participatif de la Ville de Paris, la ressourcerie « le Chamôdix » devrait voir le jour, fin 2023, au 20 rue Philippe de Girard et prévoit une ouverture au public en janvier 2024. Le projet a été fortement soutenu par la Ville au travers d'une subvention d'investissement pour travaux de 848 000 euros à destination de la RIVP. En contrepartie, celui-ci concèdera à plusieurs dizaines de milliers d'euros de rabais de loyer annuel à l'association durant 20 ans. Implanté sur 541m², le lieu sera composé, en rez-de-chaussée, d'un espace de collecte/point d'apports volontaires pour les habitants, d'une boutique solidaire et d'un café associatif, lieu de convivialité et d'échanges. Les ateliers de valorisation seront situés en sous-sol et à l'étage. L'association prévoit la collecte de 60 tonnes de biens et la création de cinq postes salariés, dès sa première année, avant d'atteindre 160 tonnes collectées et huit postes salariés à l'issue de sa troisième année d'exercice. « Le Chamôdix » porte également une attention particulière à sa programmation d'actions de sensibilisation. Dans l'attente de la livraison de son local, elle prévoit une préfiguration dans le 10^e, du printemps à l'automne 2023, en y déployant un panel d'actions hors les murs à destination des citoyens. Afin de contribuer à la bonne installation de ce projet, l'association sollicite une aide à l'aménagement des espaces et à l'achat d'équipements de 20 000 euros. Cette somme, additionnée au rabais de loyer obtenu sur la première année d'activité par l'intermédiaire du bailleur, permettra de débloquer une subvention en amorçage du Syctom de 100 000 euros de fonctionnement sur trois ans et 39 000 euros de soutien à l'aménagement du lieu. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer avec l'association la convention jointe en annexe, qui prévoit de lui attribuer une subvention d'investissement de 20 000 euros, au titre du projet « Tou's'récup » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien .

L'association **Les Secondes Mains** souhaite ouvrir une friperie solidaire dotée d'un coin café et d'un petit atelier de couture au 6 rue Didot, dans le 14^e, dans un local du bailleur social 3F. L'association collectera des invendus auprès de boutiques locales et des vêtements, chaussures et accessoires auprès des riverains souhaitant s'en défaire. Elle offrira également un espace de vente à des créateurs engagés locaux. L'espace atelier pourra être loué par des professionnels de la couture et de la création textile pour animer leurs ateliers. L'association prévoit de créer deux emplois dès sa première année de fonctionnement et accueillera à temps partiel deux professionnels pour animer des ateliers. L'association a l'ambition de collecter jusqu'à 10 tonnes annuellement sous trois ans, qu'elle revendra selon une gamme de prix mixtes : les vêtements issus de la fast-fashion seront vendus à des prix très abordables, tandis que les vêtements et accessoires vintage ou haute gamme seront vendus plus chers et attireront des personnes plus aisées. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer avec l'association les conventions jointes en annexe, qui prévoient de lui attribuer, pour l'exercice 2023, une subvention d'investissement de 28 000 euros, au titre du

projet « Du Matos pour les Assoc' ! » lauréat de l'édition 2022 du budget participatif parisien dans le 14e, et une subvention de fonctionnement de 15 000 euros, afin de lui permettre d'amorcer son activité .

L'association **Réseau Francilien du Réemploi, ou REFER** (11e), a pour objet de réunir les acteurs du réemploi en Ile-de-France et d'être une plateforme de promotion, de coordination et d'animation du réemploi. Depuis 2015, le REFER propose un accompagnement des porteurs de projets de recycleries financé par la Ville. Ce dispositif porte sur :

- l'accompagnement de porteurs de projets de ressourceries dans la préfiguration de leurs projets ;
- l'accompagnement des porteurs de projets dans la phase suivant l'ouverture des ressourceries puis en vue de la consolidation de leurs activités ;
- l'élaboration d'un projet de hub du réemploi, plateforme de massification du réemploi à Paris permettant de soutenir les modèles des structures existantes et d'ouvrir de nouveaux axes de développement au réemploi parisien (nouveaux lieux, nouveaux gisements).

À cette fin, l'association mobilise une chargée de développement et d'accompagnement auprès des porteurs de projets parisiens, et fait intervenir, en tant que de besoin, toutes les structures du réseau francilien, le réseau national, ainsi que des experts internes et externes. Le REFER a contribué à l'émergence et la consolidation de 10 recycleries sur le territoire parisien depuis 2015 aux derniers titres desquels la Fabrique 230 dans le 15e, la recyclerie Plant B dans le 12^e et le Chamôdix dans le 10e. En 2023, il accompagne neuf porteurs de projets parisiens. Par ailleurs, il accélère également son travail de préfiguration sur l'émergence d'un hub logistique du réemploi solidaire parisien, via le recrutement, sur le second semestre, d'un chargé de mission dédié. Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, et afin d'assurer, d'une part, la continuité de son action et, d'autre part, une plus grande disponibilité sur le portage du projet de mutualisation logistique, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe à la présente délibération et prévoyant d'attribuer une subvention de fonctionnement de 80 000 euros au Réseau Francilien du Réemploi, au titre de l'exercice budgétaire 2022.

Travail et Vie (10e) est une entreprise d'insertion créée en 1981, qui vise à la réinsertion professionnelle et sociale de personnes temporairement écartées du monde du travail et vivant dans une situation de précarité. Elle gère différentes structures d'insertion dans les secteurs de la blanchisserie, du bâtiment et de l'agriculture urbaine. En 2023, l'association quittera les locaux historiques de son activité blanchisserie rue Saint Maur, pour s'implanter au sein de la zone d'activité Cap 18 à porte d'Aubervilliers. Cette implantation nécessite la réalisation de travaux de plomberie, d'électricité et de ventilation, ainsi que la pose de cloisons. Ce déménagement sera aussi l'occasion pour l'association de moderniser les outils de production de la blanchisserie, qui répondront aux nouvelles normes (hygiène et sobriété), et de créer de nouveaux emplois pour des femmes en grande difficulté (passage de 10 à 20 personnes en parcours par an planifié), dans de meilleures conditions de travail (meilleure ergonomie). Cette augmentation de la capacité de production permettra à Travail et Vie de développer la part de son activité blanchisserie dédiée au secteur du réemploi textile, bénéficiant notamment à ses partenaires du travail social, mais aussi au profit d'acteurs du secteur textile

marchand développant des pratiques d'économie circulaire. Le projet d'investissement de l'association a été chiffré à plus de 465 000 euros et celle-ci sollicite la Ville de Paris pour un soutien financier. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe à la présente délibération et prévoyant d'attribuer une subvention d'investissement de 105 000 euros, au titre du projet « Re-fabriquons à Paris » lauréat du budget participatif 2017, pour l'exercice 2023.

L'association **Une Autre Mode Est Possible** (14e) est un collectif artistique de designers, d'entrepreneurs et d'acteurs indépendants engagés en faveur de l'écoconception, de l'économie circulaire et de la cohésion sociale dans le textile. Elle a pour cœur d'action la mode et le design responsable et vise à mettre en valeur d'autres manières de créer, produire, distribuer, consommer, communiquer auprès du grand public. Pour cela, elle a organisé sur un week-end en 2021, à la Cité Fertile (Pantin), le premier « festival des autres modes », festival grand public faisant écho, au moyen des arts et du design aux possibles changements de pratiques dans l'univers du vêtement pour répondre aux objectifs de développement durable définis par l'ONU. Ce festival a accueilli plus de 3000 personnes. En 2022, elle a ensuite organisé la première « Semaine des Autres Modes » en marge de la Fashion Week d'octobre 2022, un événement sur six jours dans une quarantaine de lieux parisiens et grands-parisiens qui a réuni 10 000 personnes. En 2023, l'association souhaite organiser une nouvelle Semaine des Autres Modes et l'ancrer à la marge de la Fashion Week parisienne, du 2 au 8 octobre 2023. Cette nouvelle édition présentera un parcours commerces dans des boutiques engagées et des ressourceries, un parcours dédié au formation parisienne du secteur de la mode, à la fois dans le stylisme et dans les savoir-faire artisanaux et se terminera par un défilé populaire de création responsable. Cet événement sera également l'occasion de mettre en valeur le secteur de la réparation textile et celui, plus émergent, de la location de vêtements en substitution de l'achat. Afin de financer cet événement (gestion de projets, scénographie, régie, animations, etc.), l'association sollicite le soutien de la Ville de Paris. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 25 000 euros, au titre de l'exercice 2023.

Par ailleurs, la Ville de Paris est membre depuis 2021 de l'association « **Les Deux Rives, quartier circulaire** » (13e), association d'animation d'une démarche impulsée en 2016-2017 visant à créer des synergies inter-organismes dans un quartier de 350 ha à cheval entre les 12e et 13e arrondissements, afin de réduire l'impact environnemental des activités économiques et sociales du quartier. L'association anime des groupes de travail avec ses 22 adhérents pour mettre en place des synergies dans le domaine de la collecte par voie fluviale des déchets des acteurs du quartier, de la préservation de la ressource en eau, de la mobilité douce ou encore de la promotion de contenants réutilisables dans la restauration commerciale. Pour poursuivre et approfondir la dynamique déjà amorcée sur ce quartier circulaire, je vous propose de m'autoriser à approuver le principe d'adhésion à l'association « Les Deux Rives, quartier circulaire », en tant que membre fondateur pour le reste de notre mandat municipal, et de répondre à l'appel à cotisation de 10 000 euros au titre de l'exercice 2023.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris